



RGGA

REGROUPEMENT
DES GENS D'AFFAIRES
DE LA CAPITALE NATIONALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE
2018-2019

Table des matières

Le Conseil d'administration 2016-2017.....	4
Message du président du Conseil d'administration.....	5
Ordre du jour	8
Procès-verbal	9
États financiers	12
Les membres du RGA.....	25



Le Conseil d'administration 2017-2018

Nom	Titre	Entreprise/organisme	Fonction sur le CA
Yves Ducharme	Conseiller spécial	Yves Ducharme Consultant Inc.	Président
Bernadette Sarazin	Propriétaire	Brios Stratégies	Vice-Présidente
François Carrière	Directeur des comptes commerciaux	RBC Banque Royale	Trésorier
Joëlle Drouin	Directrice du marketing et des communications	MIFO	Secrétaire
Marc Laplante	Vice-président	417 Bus Line Ltd.	Administrateur
Denis Bouchard	Conseiller principale de la surveillance radio	CRTC	Administrateur
Josiane Barebereho	Agente de développement économique	SÉO	Administratrice
Pierre Bourgon	Associé, FCPA, FCA	BDO Canada s.r.l.	Administrateur
Dani Ann Robichaud	Présidente	La Boîte Juridique	Administratrice
Michel Boulet	Président	5 Stars Translations	Administrateur
Julie Potvin	Partenaire	Mercer	Administratrice
Marie-Josée Bourassa	Associée-Fondatrice	New Leaf Performance	Secrétaire-Quitté
Serge Lafortune	CPA-CGA	Prosomo	Administrateur - Quitté

DIRECTION GÉNÉRALE - Lise Sarazin, Directrice générale

COORDONNATEUR AUX COMMUNICATIONS ET ÉVÉNEMENTS- Alexandre Maheux

Message du président du Conseil d'administration

Quelle année ! Le RGA s'est engagé encore plus dans la communauté des affaires et politique. L'équipe, le Conseil d'administration, les membres et les partenaires ont travaillé en symbiose, afin de mettre sur un piédestal les membres entrepreneurs de notre région et pour être présents sur la scène économique régionale. Nous nous sommes serrés les coudes et avons démontré que nous sommes là pour rester. Il est primordial de continuer d'influencer les bâtisseurs d'aujourd'hui et de demain. De plus en plus intégré, le RGA est maintenant reconnu dans la communauté d'affaires comme étant un organisme qui met en place de nouvelles collaborations dans le but de promouvoir le développement économique de notre région.



Yves Ducharme, Consultant

Le Conseil d'administration actuel est engagé et motivé. Il permet d'appuyer la permanence et la continuité du RGA, mais aussi de relever de nouveaux défis et d'atteindre de nouveaux sommets. Bien que petite, l'équipe du RGA est impliquée et permet d'assurer des services aux membres, répond aux questions, développe des partenariats et met en vedette nos membres.

Par ailleurs, il est important de souligner la contribution de deux membres du Conseil d'administration, soient Serge Lafortune et Marie-Josée Bourassa, qui ont dû quitter leurs fonctions avant terme. Le RGA remercie M. Lafortune pour son implication en finances et Mme Bourassa pour l'élaboration de notre axe stratégique. Leur dévouement a été grandement apprécié.

Dans le but de promouvoir une région prospère en affaires, l'équipe du RGA a travaillé durant plusieurs mois à l'élaboration d'une nouvelle entente trilatérale avec la Chambre de commerce de Gatineau et le Ottawa Board of Trade, d'où est née l'alliance GO (Gatineau-Ottawa) qui s'est concrétisée durant l'événement Les Grands Projets.

Il est de notre rôle d'assurer un paysage commercial concurrentiel. L'Alliance Go favorise donc une plus grande collaboration, des activités conjointes de réseautage, le partage d'informations et le partage d'opportunités d'affaires.

Par ailleurs, différents événements et collaborations sont à venir, suite à la nomination d'Alexandre Maheux à titre de Coordonnateur aux communications et événements.

Finances

Le RGA est fier de présenter un budget équilibré et sans déficit, pour l'année 2018-2019. Mentionnons que notre Conseil d'administration a étroitement collaboré avec la direction générale, dans le but d'atteindre cet équilibre. D'ailleurs, la plupart des recommandations faites par les auditeurs ont été mises en place pour favoriser ce redressement financier. De plus, l'apport de la firme Brunet Bookkeeping a grandement contribué à la tenue des livres.

La gestion financière du RGA est axée sur la prudence. Les dépenses sont surveillées de près et nous maintenons nos efforts à garder au plus bas nos coûts d'opérations, tout en exploitant pleinement nos sources de revenus. Les partenariats sont vitaux à la survie de l'organisation. Heureusement, nous avons la chance de travailler avec des entreprises généreuses et impliquées.

D'ailleurs, il est important de remercier Chantal Beauvais de l'Université St-Paul, pour un accueil tout à fait gratuit, offert durant deux années.

Adhésion

Dans l'ensemble, pour l'année 2018-19, certaines adhésions n'ont pas été renouvelées, en raison d'un manque d'activité. Toutefois, une campagne d'abonnement et de renouvellement est présentement en cours. À ce jour, la tendance est à la remontée. Le RGA compte 250 membres. Nous sommes déjà témoins du retour d'anciens membres et de nouvelles adhésions. Le nombre de membres corporatifs a augmenté depuis la dernière année, alors que le taux d'inscriptions des PME et des travailleurs autonomes demeure stable. Tout de même, la présence corporative de nos membres s'amplifie et l'implication afflue.

Le RGA a repris ses activités. Une augmentation de l'achalandage et une augmentation de l'engagement des membres ont été remarquées, sur les différentes plateformes de réseaux sociaux. En organisant des activités de réseautage, des formations, des conférences, et en donnant accès à des conseils d'experts, des informations et des ressources pertinentes, le RGA favorise l'essor économique de ses membres ainsi que la pérennité de leur entreprise.

Activités et projets

Il est juste de dire que le RGA a offert différentes activités, au cours de la dernière année,

qui lui ont permis de retrouver ses lettres de noblesse, telles que le Gala du Temple de la Renommée tenu au Musée des beaux-arts du Canada en mai dernier où plus de 300 participants ont pu célébrer les 35 ans de notre organisation.

L'événement «9 & Dine» organisé conjointement avec le Ottawa Board of Trade fût aussi un succès, sur toute la ligne. Tenu le 19 août au Club de golf Camelot, il s'agissait d'un premier événement né d'une association avec une organisation anglophone et qui avait pour but de favoriser le réseautage. La direction du RGA a également eu la chance de tenir une rencontre des anciens Présidents, sollicitant ainsi leur appui et leur contribution.

Par le 31 août, le RGA affichait déjà quatre événements, pour la prochaine année.

Projets spéciaux

N'oublions pas la mention du projet Aide aux Entreprises qui est subventionné par le ministère du Patrimoine canadien, en vertu d'un protocole conclu entre le Gouvernement fédéral et le RGA. Le RGA est le coordonnateur du projet et dirige les activités en lien avec ce dernier. Il est important de souligner que les revenus provenant de notre partenariat avec Patrimoine canadien servent au financement du programme et ne sont pas comptabilisés dans notre budget central.

Il est juste de dire que notre Directrice générale, Lise Sarazin, tient à coeur la continuité d'affaires, en français, pour notre région. Mme Sarazin et son équipe travaillent depuis janvier 2019 à la mise sur pieds d'une stratégie bilingue, en collaboration avec les différentes Zones d'amélioration commerciales d'Ottawa dans le but de promouvoir l'importance du français et du bilinguisme en affaires.

Le RGA a aussi établi une collaboration avec l'AFO, dans le cadre de la campagne provinciale BONJOUR / WELCOME. Nous encourageons les membres et futurs membres à utiliser les services de traduction de documents que nous offrons à moindre coût.

Ordre du jour

Gouvernance

Le RGA compte cinq comités qui sont tous dirigés par un membre du CA : le Comité Finances, le Comité Événements, le Comité Marketing et Communications, le Comité Axe Stratégique et le Comité de Nomination au Temple de la Renommée, ayant tous des mandats précis.

Le RGA connaît le même défi que d'autres organisations d'affaires, soit la pertinence dans son milieu. Si nous voulons en assurer la pérennité, nous ne pouvons éviter de brasser les colonnes du temple ! Tous les événements présentés en 2019 et ceux à venir ont été validés par les membres.

Finalement, nous devons nous réjouir de la nouvelle vie du quotidien Le Droit. Le RGA a soutenu la formule retenue et c'est tant mieux pour la francophonie. Je suis plus que reconnaissant du travail et de l'implication de mes collègues du Conseil d'administration et de l'ensemble de l'organisation. C'est avec fierté que je tire ma révérence, après avoir été président du CA. Au plaisir de continuer à travailler en collaboration avec vous pour encourager l'économie régionale.



Yves Ducharme,

Président du Conseil d'administration

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DU RGA

34^e AGA

Le jeudi 5 décembre 2019 - 17h00 à 19h

Borden Ladner Gervais, 100 rue Queen, suite 1300

1. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle du RGA
2. Élections
 - a. élection d'un président d'assemblée
 - b. élection d'un secrétaire d'assemblée
 - c. élection d'un président d'élection
3. Lecture de la proposition de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du mardi 29 janvier 2019
5. Rapport du président du Conseil d'administration
6. Présentation des états financiers vérifiés 2018-2019 par le vérificateur
7. Présentation et adoption des états financiers 2018-2019
8. Élection des administrateurs
 - a. Présentation des candidats pour combler les postes vacants
 - b. remerciements aux membres du CA qui terminent leur mandat
9. Clôture de l'Assemblée générale du RGA
10. Levée de la séance

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

Le mardi 29 janvier 2019, 17h

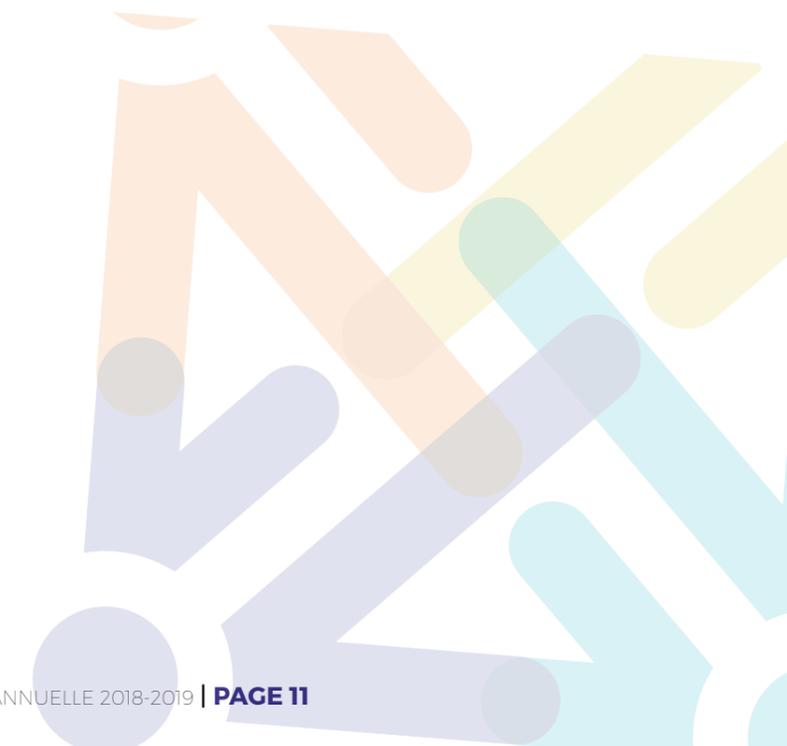
MIFO

Membres présents: Monique Oliver, Michel Boulet, Mylène Kosseim, Marcel Latreille, François Carrière, Chantal Beauvais, Pierre Bourgon, Karen Brownrigg, Joelle Drouin, Denis Bouchard, Michel Coulombe, Josiane Barebereho, Denis Beaudry, Marie-Claude Doucet, Michel Coulombe, Monique Oliver, Pierre-Paul Noreau.

Membres du personnel: Lise Sarazin, Directrice générale

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle du RGA	Yves Ducharme
2. Élection a) Président d'assemblée, il est proposé de prendre Alain Vachon b) Secrétaire d'assemblée, il est proposé de prendre Lise Sarazin DG c) Président d'élection, il est proposé de prendre Micheline Boisvert Vachon	Proposé par : Serge Lafortune Appuyé par : Pierre Bourgon Proposé par : François Carrière Appuyé par : Michel Drouin Proposé par : Chantal Boisvert Appuyé par : Denis Beaudry
3. Lecture de la proposition de l'ordre du jour	Proposé par : Dani Ann Robichaud Appuyé par : Chantal Beauvais
4. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 décembre 2018	Proposé par : Denis Bouchard Appuyé par : François Carrière

5. Rapport du président du Conseil d'administration et des activités Yves Ducharme	Proposé par : Denis Bouchard Appuyé par : Serge Lafortune
6. Présentation et adoption des états financiers 2017-2018 a) Adoption des états-financiers au 31 août 2017 b) Trésorier il est proposé de nommer Marcil Lavallée comme prochain auditeurs 2018-2019 Vérificateur : Marcil Lavallée	Proposé par : Serge Lafortune Appuyé par : Pierre Gourgon Proposé par : Pierre Gourgon Appuyé par : François Carrière
7. Élection des administrateurs a) Présentation des candidats pour combler les postes vacants au CA du RGA Sont élus : Josiane Barebereho, Michel Goulet, Bernadette Sarazin et Julie Potvin b) Remerciements aux membres du CA qui terminent leur mandat	Proposé par : Chantal Beauvais Appuyé par : Denis Beaudry
8. Clôture de l'assemblée générale annuelle du RGA	L'ordre du jour ayant été épuisé, l'assemblée est close à 18h50.



États financiers



REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE LA CAPITALE NATIONALE INC.

TABLE DES MATIÈRES

REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE LA CAPITALE NATIONALE INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2019

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Renseignements complémentaires	11

Aux membres du
Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale Inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2019, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

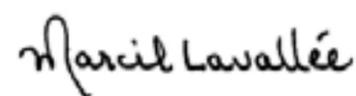
Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 21 novembre 2019

**REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES
DE LA CAPITALE NATIONALE INC.**

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019**

	2019	2018
PRODUITS		
Activités (annexe A)	102 440 \$	111 052
Subventions et contributions (annexe B)	87 486	86 123
Cotisations des membres	39 727	76 119
Autres (incluant don en service) (note 8)	32 299	24 014
	261 952	297 308
CHARGES		
Fonctionnement		
Salaires, avantages sociaux et contractuels	97 411	119 683
Loyer et stationnement (note 8)	16 473	17 649
Publicité, promotion et frais de représentation	16 180	5 064
Fournitures et frais de bureau	4 027	2 249
Assurances	2 894	3 045
Frais de réunions	1 893	3 024
Télécommunications	1 371	2 322
Mauvaises créances	709	221
Entretien et réparations	-	1 460
Location d'équipement	-	142
Honoraires professionnels et de comptabilité	13 374	11 900
Intérêts et frais de service	3 480	4 815
Amortissement des immobilisations	1 822	2 543
Salaires et coûts opérationnels imputés au projet (note 3)	(46 170)	(49 949)
	113 464	124 168
Projets et activités		
Programme d'aide aux entreprises (annexe C)	80 701	82 517
Activités (annexe A)	61 778	67 787
	142 479	150 304
	255 943	274 472
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	6 009	22 836
ACTIF NET (NÉGATIF) AU DÉBUT	2 195	(20 641)
ACTIF NET À LA FIN	8 204 \$	2 195

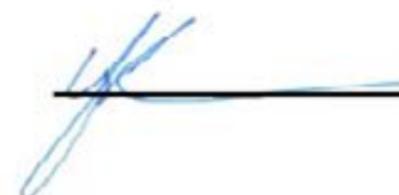
**REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES
DE LA CAPITALE NATIONALE INC.**

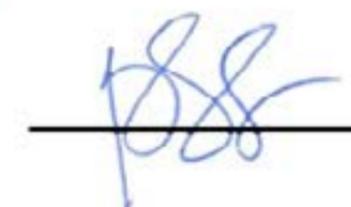
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 AOÛT 2019**

4

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	30 747 \$	24 047 \$
Dépôts à terme, 1,20 % et 1,40 %, échéant en novembre 2019 et janvier 2020	32 703	32 089
Débiteurs (note 4)	32 375	14 464
Subvention à recevoir	-	35 560
Frais payés d'avance	12 088	1 895
	107 913	108 055
IMMOBILISATIONS (note 5)	4 809	6 631
	112 722 \$	114 686 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 6)	- \$	47 547 \$
Créditeurs et frais courus	24 256	44 677
Produits reportés	22 776	20 267
Subventions et contributions reportées (note 7)	57 486	-
	104 518	112 491
ACTIF NET		
Non affecté	8 204	2 195
	112 722 \$	114 686 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

 administrateur

**REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES
DE LA CAPITALE NATIONALE INC.**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLÔTÉ 31 AOÛT 2019**

5

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	6 009 \$	22 836 \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	1 822	2 543
	7 831	25 379
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(17 911)	1 103
Subvention à recevoir	35 560	(32 100)
Frais payés d'avance	(10 193)	4 528
Créditeurs et frais courus	(20 421)	14 899
Produits reportés	2 509	(19 021)
Subventions et contributions reportées	57 486	(10 819)
	47 030	(41 410)
	54 861	(16 031)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(614)	62
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(47 547)	45 213
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	6 700	29 244
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) AU DÉBUT		
	24 047	(5 197)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	30 747 \$	24 047 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES
DE LA CAPITALE NATIONALE INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 AOÛT 2019**

6

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en société sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Il regroupe les gens d'affaires de la région de la capitale nationale en une force économique francophone qui travaille à la création d'un climat favorable à la prospérité de ses membres et au développement économique régional. En tant qu'organisme sans but lucratif, le RGA est exonéré d'impôt sur le revenu au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

Les produits d'activités sont constatés lorsque les activités ont lieu. Les cotisations des membres sont constatées dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits d'activités et les cotisations des membres sont constatés lorsque le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Opérations non monétaires

Les opérations non monétaires sont comptabilisées à la juste valeur des biens et services cédés ou reçus selon la juste valeur dont l'évaluation est la plus fiable.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme ventile une partie de ses charges opérationnelles selon des clés de répartition qu'il juge adaptées à chaque type de charge qu'il utilise. Une portion de ses charges est ventilée au projet Programme d'aide aux entreprises selon le budget approuvé à l'accord de contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de l'organisme pour le projet.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif. Les placements à court terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement ou autres. Un placement ne sera assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous :

Équipement informatique	30 %
Mobilier et équipement de bureau	20 %

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et de la subvention à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire et

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

3. SALAIRES ET COÛTS OPÉRATIONNELS IMPUTÉS AU PROJET

Une portion des salaires et avantages sociaux et autres coûts opérationnels ont été ventilés au projet Programme d'aide aux entreprises comme suit :

	2019	2018
Salaires, avantages sociaux et contractuels	32 437 \$	32 884 \$
Honoraires professionnels et de comptabilité	6 387	7 320
Publicité, promotion et frais de représentation	4 191	3 698
Télécommunications	1 306	1 274
Frais de réunions	946	625
Fournitures et frais de bureau	903	3 748
Loyer et stationnement	-	400
	46 170 \$	49 949 \$

4. DÉBITEURS

	2019	2018
Comptes clients	24 646 \$	14 089 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	7 729	375
	32 375 \$	14 464 \$

**REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES
DE LA CAPITALE NATIONALE INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2019

9

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2019	2018
Équipement informatique	20 581 \$	17 108 \$	3 473 \$	4 961 \$
Mobilier et équipement de bureau	17 969	16 633	1 336	1 670
	38 550 \$	33 741 \$	4 809 \$	6 631 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 55 000 \$, au taux d'intérêt annuel de 8,95 %. Cette marge de crédit est garantie par les dépôts à terme d'une valeur comptable de 32 703 \$. Au 31 août 2019, la marge de crédit est inutilisée (2018 : 47 547 \$).

7. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2019	2018
Solde au début	- \$	10 819 \$
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	138 187	66 791
Moins : montants constatés à titre de produit	(80 701)	(77 610)
Solde à la fin	57 486 \$	- \$

Les subventions et contributions reportées proviennent du ministère du Patrimoine canadien.

8. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Au cours de l'exercice, l'organisme a échangé des services publicitaires avec des membres et a comptabilisé des produits et des charges d'exploitation de 16 350 \$ (2018 : 16 350 \$) qui se détaillent comme suit :

	2019	2018
Produits		
Autres (incluant don en service)	16 350 \$	16 350 \$
Charges		
Loyer et stationnement	16 350 \$	16 350 \$

**REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES
DE LA CAPITALE NATIONALE INC.**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2019

10

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 83 % du total des comptes clients sont à recevoir de quatre entités. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 10 000 \$. Ce montant sera payé au cours du prochain exercice.

11. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursement au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

**REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES
DE LA CAPITALE NATIONALE INC.**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2019

11

ANNEXE A – ACTIVITÉS

	Produits	Charges	2019
Gala de l'excellence	93 900 \$	53 613 \$	40 287 \$
Petit-déjeuners, dîners, 5 à 7 et sessions d'information	1 013	-	1 013
Tournoi de golf	7 527	8 165	(638)
Cahier commercial	-	-	-
	102 440 \$	61 778 \$	40 662 \$

	Produits	Charges	2018
Gala de l'excellence	97 461 \$	56 131 \$	41 330 \$
Petit-déjeuners, dîners, 5 à 7 et sessions d'information	6 729	7 229	(500)
Tournoi de golf	-	852	(852)
Cahier commercial	6 637	3 575	3 062
Autres	225	-	225
	111 052 \$	67 787 \$	43 265 \$

ANNEXE B – SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	2019	2018
Ministère du Patrimoine canadien - Programme d'aide aux entreprises	80 701 \$	82 517 \$
Actions interculturelles	6 785	-
Emploi d'été Canada	-	3 606
	87 486 \$	86 123 \$

ANNEXE C – CHARGES DE PROJET – PROGRAMME D'AIDE AUX ENTREPRISES

	2019	2018
Salaires et avantages sociaux	9 551 \$	32 884 \$
Honoraires	41 424	33 109
Frais de déplacement	3 564	625
Publicité, marketing et promotion	23 084	10 477
Dépenses administratives	3 078	5 422
	80 701 \$	82 517 \$

Les membres corporatif du RGA

BÂTISSEURS



AMBASSADEURS



Musée
des beaux-arts
du Canada
National
Gallery
of Canada



PRESTIGE

BDO
Prosomo
Hôpital Montfort
La Société économique de l'Ontario
Conseil des écoles publiques de l'est de l'Ontario

Deloitte
Lycée Claudel
Casino Lac-Leamy

membre service



«BILINGUALISM» C'est payant!

THE BUSINESS ASSISTANCE PROGRAM IS AT YOUR SERVICE.

According to a recent survey, a majority of business owners want to serve their customers in English and French. They recognize the benefits of offering quality bilingual customer service.

Business owners and front line staff also expressed a need for assistance in order to improve their bilingual customer services. The Business Assistance Program offers effective, low-cost solutions:

- Reduced cost for translation services: 0.06\$ per word
- One hour graphic design
- Spoken French workshops
- We will promote the company's website on ours (as company providing bilingual services)
- One hour intro to french culture seminar
- Lexicon including popular words and sentences

EXCEED YOUR CUSTOMERS' EXPECTATIONS BY ENSURING THEY CAN ASK FOR AND RECEIVE SERVICES IN THE LANGUAGE OF THEIR CHOICE. A DELIGHTED CUSTOMER IS A LOYAL CUSTOMER!

En partenariat avec





Université Saint-Paul, Pavillon Laframboise,
223 rue Main, Bureau LAF 207, Ottawa, Ontario K1S 1C4

www.rga.ca | T : 613 744-3037 | info@rga.ca